

**2 Politique**

**Sénat/Séance plénière**

**Adoption de plusieurs textes de lois**

J.K.M

Libreville/Gabon

**Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité par les sénateurs.**

**PAS** moins de sept textes de lois ont été approuvés et adoptés, hier, à l'unanimité, à l'hémicycle Georges Rawiri, par les sénateurs, lors d'une séance plénière de la Chambre haute du Parlement que préside Mme Lucie Milebou Aubusson. C'était en présence du vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, Bruno Ben Moubamba, du ministre d'Etat, ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Francis Nkea, de ses collègues des Affaires étrangères, Pacôme Moubelet Boubeya, de la Promotion des investissements privés, Madeleine Berre, et des Transports, Flavienne Mfoumou Ondo.

Le plus emblématique des textes est sans aucun doute, le projet de loi autorisant la ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, conformément aux dispositions des articles 113 et 114 de la Constitution. En ce sens qu'il consacre, d'une certaine manière, la volonté des plus hautes autorités de la République de bâtir un modèle de développement intégrant le



Photo : D.R

**La présidente du sénat, Lucie Milebou Aubusson.**



Photo : D.R

**Les membres du gouvernement présents à l'hémicycle Georges Rawiri.**



Photo : D.R

**Les sénateurs lors de l'adoption des textes de lois, hier.**

bien-être humain, l'équité sociale, la croissance durable et la conservation environnementale dans l'optique de la préservation des intérêts des générations futures.

Ce, d'autant plus que, depuis 2009, notre pays, à travers le Plan stratégique Gabon émergent, a élaboré une stratégie de développement durable par le biais du Plan national climat, qui

intègre la dimension climatique dans la mise en œuvre de toutes les politiques publiques, ainsi que la loi d'orientation du développement durable. Afin de mieux cerner tous ces en-

jeux, la veille de ladite séance plénière, le ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères avait été auditionné par les sénateurs.

Les six autres textes ont été

élaborés au sein des différentes Commissions mixtes paritaires (CMP) sénat/Assemblée nationale. Lesquelles, au terme d'un travail d'harmonisation, sont parvenues à rédiger en termes identiques certaines dispositions des propositions de lois portant notamment réglementation de la profession d'agent immobilier en République gabonaise, fixant le régime des emballages et sachets plastiques non biodégradables, de l'ordonnance N°10/PR/2016 du 11 février 2016 relative aux activités industrielles, portant Code de l'aviation civile et fixant le régime juridique de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique, de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées.

Autant de propositions des lois qui viennent combler "des vides juridiques" dans un certain nombre de secteurs de la vie nationale, de manière à les adapter à l'évolution de notre société et aux exigences d'un monde globalisé et compétitif.

Au terme de la lecture des différents rapports des CMP, Lucie Milebou Aubusson a invité ses collègues à se prononcer. Tous, la main levée, ont approuvé et adopté les textes ainsi soumis à leur examen. Lesquels, a indiqué la présidente du Sénat, devraient être transmis au gouvernement pour leur promulgation par le président de la République.

**Dialogue national**

**Démocratie nouvelle favorable !**

SM

Libreville/Gabon

**Cette décision découle de la réunion du Bureau national du parti politique présidé par René Ndemezo'Obiang. Laquelle s'est tenue hier à son siège, situé non loin de l'Ecole normale de Libreville. 32 membres sur 42, ont pris part à ces travaux.**

**DÉMOCRATIE** nouvelle (DN), parti politique de l'opposition dirigé par René Ndemezo'Obiang, prendra finalement part au dialogue national proposé par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Cette décision a été prise au terme d'une réunion qui a rassemblé trente-deux membres du Bureau national de cette formation politique, sur les quarante-deux possibles. Au terme des travaux, ce sont finalement 31 des 32 membres présents, qui ont voté en faveur d'une participation à ces assises nationales.

Selon le porte-parole du Bureau national, Jonathan



Photo : Wilfried Mbinah

**Les travaux de cette réunion ont été dirigés par le président de DN, René Ndemezo'Obiang.**

Ndoutoume, la rencontre de ce jour fait suite à des réflexions et débats de "fond" menés par les secrétaires provinciaux et nationaux du parti. Lesquels ont la charge des organismes spécialisés de DN. Ces réflexions, dit-il, avaient porté sur plusieurs points parmi lesquels, l'opportunité ou non de la participation de Démocratie nouvelle au dialogue national inclusif, les conditions de cette participation, le format du dialogue, les sujets à débattre, et les clauses et les conditions de leur mise en application.

Au nombre des conditions préalables fixées par le Bureau national réuni hier, on compte : «la libération sans condition de tous les Gabonais et Gabonais arrêtés et détenus jusqu'à présent suite aux dramatiques événements survenus après l'annonce des résultats par le ministère de l'Intérieur». Puis, «la lumière sur les nombreuses disparitions enregistrées au cours des violences post-électorales et en déterminer les responsabilités, avec mise sur pied d'une commission internationale». Y compris, «la cessation immédiate des arrestations ar-



Photo : Wilfried Mbinah

**Seuls dix membres, dont les quatre vice-présidents de ce parti, étaient absents.**

bitraires des leaders et militants de l'opposition». Non sans également exiger du pouvoir en place, "l'acceptation d'une médiation internationale crédible". De façon précise, «la supervision du dialogue politique national par des facilitateurs internationaux de l'Onu, l'UA, l'UE, etc.». Laquelle, selon le porte-parole, garantirait le suivi et l'effectivité de l'exécution des décisions qui y seront adoptées.

Les membres de ce bureau proposent, entre autres, que les sujets, au cours de ce dialogue, soient centrés,

sur : «la révision profonde de la Constitution actuelle en vigueur ; l'adoption des réformes institutionnelles pour établir une véritable démocratie fondée sur l'équilibre des pouvoirs et la redéfinition des rôles et des missions spécifiques des institutions en charge du processus électoral dans notre pays».

soulignons au passage que les quatre vice-présidents de ce parti n'ont pas pris part à cette réunion. Sans doute d'un désaccord avec la position adoptée par leurs collègues.

**Coopération Gabon-Unesco**

**Irina Bokova félicite Ali Bongo Ondimba**

Monsieur le président de la République, AU moment où vous êtes reconduit à la plus haute fonction de la République gabonaise, je tiens à vous présenter, au nom de l'Unesco et en mon nom propre, nos félicitations et nos vœux de succès dans l'exécution de votre nouveau mandat.

Je fonde le vœu que se poursuive la coopération entre l'Unesco et la République gabonaise dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication afin de soutenir les efforts visant à promouvoir la paix et le développement durable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président de la République, les assurances de ma très haute considération.

**Irina Bokova**  
Directrice générale de l'Unesco